

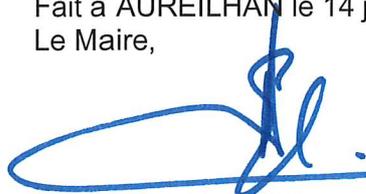
**Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 13 juin 2024**

Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

- **Délibération n° 2024-31**  
Dénomination du Square du Cœur Historique de la Ville – à la majorité de 26 voix pour et de 3 abstentions (André BOYRIE, Myriam LAGARDE et Jean CORNET).
- **Délibération n° 2024-32**  
Syndicat Départemental d'Energie : éclairage public : programme « Tête en LED » – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-33**  
Cession de la parcelle cadastrée AB n°1050p – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-34**  
Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Energies de l'Ariège, de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, du Gard, du Gers, de la Haute-Loire, des Hautes-Pyrénées, du Lot, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et du Tarn-et-Garonne pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-35**  
Signature d'un avenant pour le lot n°1 « Terrassement Voirie Réseaux » du marché de travaux d'aménagement du Cœur de Ville – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-36**  
Remboursement d'avance du budget annexe Centre de Santé au budget principal communal – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-37**  
Ressources Humaines : création d'un poste – approuvée à l'unanimité.

Fait à AUREILHAN le 14 juin 2024

Le Maire,



Emmanuel ALONSO.



La Secrétaire de séance,



Isabelle CHEDEVILLE.